



## Réunion du Bureau de la CLE du SAGE Loire amont

Le 24 mars 2023  
Hôtel du Département - Puy-en-Velay

### COMPTE RENDU

L'ordre du jour est validé.

Rédacteurs du compte-rendu : EpLoire – ISL – Dialter – Voix croisées

#### **Personnes présentes et excusées**

---

Voir liste jointe au présent compte rendu.

#### **Objet de la réunion**

---

Le comité de pilotage (COFIL) de l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) du territoire Loire amont est le Bureau de la CLE.

L'objectif de la rencontre est le lancement officiel de l'étude HMUC, confiée au groupement ISL – Dialter – Voix croisées – Athos – Hydriad, et dont le déroulement est prévu jusqu'à fin 2024.

Cette étude est un **outil de prospection et d'aide à la décision pour la gestion de l'eau aujourd'hui et demain qui permet de comprendre les besoins en eau et le fonctionnement des hydrosystèmes (eau de surface et souterraine et milieux associés), et projeter leur évolution dans un contexte de changement climatique**. Le déroulement et les objectifs de la prestation sont détaillés pendant la rencontre (voir la présentation power point).

Une partie de la rencontre est également consacrée au **recueil de vision au sujet de la ressource en eau sur le territoire Loire amont**, à l'aide d'un objet personnel apporté ou d'une photo. Les attentes vis-à-vis de l'étude sont également demandées et entendues. La méthode de dialogue territorial et les rendez-vous concertés prévus sont présentés et discutés.

#### **Echanges et discussions**

---

Le présent paragraphe liste les principaux points soulevés lors du COFIL et les décisions prises.

#### **PRECISIONS TECHNIQUES SUR DIFFERENTS TERMES UTILISES DANS LE CADRE DE L'ETUDE**

- DOE, Débit objectif d'étiage : Il s'agit du seuil de débit à respecter pour satisfaire l'ensemble des usages en moyenne huit années sur dix et pour atteindre le bon état écologique des eaux, au sens de la Directive Cadre sur l'Eau. La notion de bon état écologique intègre le critère température
- La détermination du débit biologique s'appuie, quand la configuration du cours d'eau le permet, sur l'approche Estimhab (voir plus de détail en annexe)

- La méthodologie de définition des débits écologiques d'un cours d'eau n'est pas encore calée à ce jour à l'échelle du bassin Loire Bretagne.
- Le terme « volumes prélevables » s'applique aux périodes de basses eaux (étiage). Pour le reste de l'année, il est question de volumes disponibles.
- La période de basses eaux est définie dans le SDAGE (disposition 7B-1) comme la période d'avril à octobre (inclus) soit 7 mois. La période de basses eaux est à définir dans le cadre de cette étude HMUC, la CLE pouvant, suite à une analyse HMUC, proposer au préfet de retenir une période de basses eaux différente.

## **CONTENU ET DEROULE DU DIALOGUE TERRITORIAL**

Tout au long de l'étude, le dialogue territorial vivra :

- au sein du COPIL,
- avec des groupes de travail impliquant largement les acteurs du territoire : entretiens et focus groups (groupes d'intérêts) en mars-avril ; réunions géographiques multi-acteurs à l'automne 2023 et printemps 2024.

Le dialogue territorial sera animé de manière neutre, de sorte à favoriser, d'une part, l'expression de chacun et la compréhension mutuelle entre acteurs et d'autre part, la progression des réflexions et des échanges au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.

## **VOS PREOCCUPATIONS ET VOS ATTENTES**

Le début de la réunion a permis d'exprimer les regards de chacun sur la situation actuelle de la ressource sur le territoire, à partir des objets apportés ou de photographies (caillou, bûche, pièce de monnaie, galet multicolore, moule et corbicule, sifflet, branche d'olivier, image de fjord avec glacier, cahier du Mézenc, carpe, verre, photo de cascade).

Sont listées ci-dessous les idées principales ressortant de ce tour de table et du dernier échange sur les attentes vis-à-vis de l'étude. Ces regards convergent notamment sur :

### Les inquiétudes sur la ressource en eau et un besoin de caractériser la situation :

- des inquiétudes sur l'eau potable et notamment sur les impacts de la production d'énergie (actuelle et développements futurs possibles)
- des changements climatiques : plusieurs témoignent vivre des changements depuis 15-20 ans : assèchement des cours d'eau, assèchement et mort d'arbres, épisodes pluvieux plus violents, etc
- nous sommes à un tournant
- la ressource diminue (le gâteau est de moins en moins gros)
- l'eau a une grande valeur, elle est précieuse
- la ressource, ce n'est pas qu'une question d'eau qui circule ; c'est aussi du vivant et du non vivant, des liens (affectifs) à l'eau
- l'étude HMUC sur le territoire de l'Allier est évoquée à plusieurs reprises et présentée comme n'ayant pas permis à ce stade une vision partagée de la ressource en eau, des usages et de la concertation entre les usages. Les participants s'accordent sur le fait qu'il faut éviter un tel écueil sur la Loire. Le bureau de la CLE (Philippe Cathonnet et Valérie Badiou) a prévu de rencontrer les différents élus siégeant à la CLE ainsi que les présidents et maires des communautés de communes lors de réunion de bureau ou lors des commissions environnement pour les communautés de communes plus importantes pour expliquer les objectifs et le déroulé des différentes phases de l'étude HMUC, dans un souci de pédagogie et d'adhésion à l'étude.

### Un appel à une réflexion globale et efficace :

- il y a besoin de changement, il faut agir
- nécessité d'un partage équitable entre les usages ... et chacun a sa part à faire
- il convient de prendre en compte les enjeux sur le territoire, mais aussi au-delà : transferts d'eaux vers un autre bassin, besoins en aval du territoire du Sage Loire amont
- besoin d'une vision globale sur la question de partage de l'eau mais aussi sur la préservation de la ressource elle-même, avec une vision « milieux aquatiques » (zones humides, ripisylve, etc)...
- ... voire, régénérer la ressource : comment retrouver de l'abondance ?
- il faudrait connaître les fuites dans les réseaux d'eau potable
- l'eau a un coût (réseaux d'eau potable à restaurer) et une valeur importante... et il faut qu'elle ait un prix
- besoin de réfléchir ensemble vers des actions effectives (il ne faut pas une étude qu'on met sous le pied de la table)

### Réfléchir et agir ensemble :

- besoin d'un dialogue de qualité entre les différents acteurs
- besoin de démocratie
- il s'agit d'une étude expérimentale, sur des enjeux techniques complexes et pointus : il sera important de clarifier les termes, expliquer les hypothèses et les choix. Il conviendra également de partager les limites de l'étude,
- proposer des actions suppose des arbitrages à venir : il faut préparer tout au long de l'étude ces choix à faire ensemble
- la CLE est une instance légitime pour réfléchir et décider sur ces sujets. Elle bénéficie d'une composition plurielle et transparente.

Dans le cadre de ce compte rendu, il est rappelé que l'étude est cadrée par un CCTP qui, lui-même décline le guide HMUC réalisé par l'Agence de l'eau et l'Etat. Les participants sont invités à consulter le CCTP (en PJ) ainsi que le guide (en PJ) pour comprendre le déroulé de l'étude.

### QUESTIONNEMENTS

#### Comment « emmener le territoire » ? Comment favoriser la prise de conscience ?

- besoin que les élus de la CLE comprennent les enjeux ; besoin de dédramatiser
    - **des rencontres sont prévues auprès des élus membres de la CLE et des élus en charge de l'eau au niveau des EPCI, par Valérie Badiou et le Président de la CLE, M. Cathonnet**
    - à voir si besoin également de prévoir des réunions préparatoires en amont de la CLE
  - plus largement, quelle stratégie auprès des élus du territoire ? voire, auprès des habitants ? Le rôle de relai des acteurs impliqués dans le suivi de l'étude est souligné.
  - besoin d'une information pédagogique et progressive tout au long de l'étude pour soutenir les prises de conscience (sur la situation et sur les enjeux) et, ainsi éclairer les choix à faire par la suite.
    - il est **proposé de réaliser des fascicules recto-verso pour synthétiser et vulgariser les éléments de méthode et les résultats à l'issue de chaque phase : points à retenir, explication des enjeux (ce que ces résultats induisent comme conséquences)**. La cellule d'animation du SAGE se chargera de réaliser ce fascicule.
    - Le volet prospectif de l'étude comme outil d'aide à la décision est à faire valoir.
    - En parallèle à l'étude, la possibilité de temps d'échange ouverts au grand public est évoquée.
- ➔ • Des propositions **sur la stratégie de communication** seront soumises au COPIL.

#### Sur le travail technique :

- La question de la prise en compte de l'effet de la température sur le bon état écologique des cours d'eau est posée. La réponse n'a pas été donnée en COPIL. Elle est présentée en annexe au présent compte-rendu.
- Il est demandé une vigilance à la **coordination technique avec l'EPAGE Lignon qui porte les premières phases d'une étude HMUC sur le territoire du Contrat Territorial Loire et affluents vellaves (aval du Puy)**, pour anticiper les éventuels écarts méthodologiques entre les 2 études, en amont de la phase 5. Des échanges ont déjà eu lieu à ce sujet entre l'EPAGE et l'EpLoire et des informations devraient être prochainement transmises à l'EpLoire sur les méthodologies employées, hypothèses prises et premiers résultats obtenus.

#### Quelles perspectives, quelles suites à cette étude ?

Des échanges ont lieu sur l'éventualité d'un PTGE (Projet Territorial de Gestion de l'Eau).

Il est convenu de dérouler l'étude HMUC dans un premier temps et de réfléchir ensuite au cadre le plus adapté et le plus efficace pour mettre en place des actions concrètes sur le territoire. Si le PTGE ressort comme un cadre administratif efficace et pertinent pour mettre en œuvre ces actions, alors la CLE pourra décider de lancer cette étude.

### GOVERNANCE DE L'ETUDE

Il est demandé que les documents soient communiqués en amont dès lors qu'un choix / une décision est demandée au COPIL.

Cette pratique sera adoptée pour les prochains COPIL.

## **PRECISIONS POST-COPI**

Il est prévu que :

- le COPIL (Bureau) travaille et valide les aspects généraux et stratégiques de l'étude ainsi que les hypothèses proposées par le COTECH qui peuvent être remises en cause par la suite (exemple : estimation des volumes non recensés)
- le COTECH travaille et valide les choix méthodologiques et les principales hypothèses (emplacement de stations de mesures, emplacement des nœuds de calcul du modèle...).

## **DEMANDE DE VALIDATION DE LA PART DU COPIL**

---

Aucune demande de validation n'est demandée à ce stade au COPIL

## **INFORMATIONS FOURNIES AU COPIL**

---

Pour information, la carte de localisation des stations limnimétriques et EstimHab ainsi que le découpage du bassin versant en sous entités avec les nœuds de calculs du modèle seront fournis aux membres du COPIL.

**Le Président de la CLE  
du SAGE Loire amont**

**Philippe CATHONNET**



### Pièces jointes :

- liste des personnes présentes et excusées,
- présentation power-point faite lors de la réunion,
- CCTP de l'étude HMUC Loire amont
- guide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sur les études HMUC

**Etude HMUC du bassin Loire amont**  
**Prise en compte de la température dans les propositions de débit biologique :**

Dans les méthodes d'habitat dont Estimhab, le potentiel d'habitat est systématiquement évalué en croisant une valeur des grandeurs physiques (hauteur d'eau, vitesses d'écoulement, diamètre de substrat) avec une préférence d'une espèce pour ces grandeurs physiques. **C'est essentiellement la géométrie hydraulique du cours d'eau qui est mesurée sur le terrain pour appliquer la méthode Estimhab.** Les prédictions de ces impacts sont exprimées en termes de valeur d'habitat (note entre 0 et 1) ou de surface utilisable (valeur d'habitat × surface mouillée), qui varient en fonction du débit pour chacune des espèces, guildes et stades de développement considérés.

Pour ce suivi, la température sera également prise en compte. En effet, la température de l'eau est un facteur essentiel pour la faune aquatique. Des températures trop élevées peuvent engendrer des impacts importants voir léthaux sur la population piscicole, notamment chez les salmonidés. Le tableau ci-dessous résume l'impact des températures de l'eau sur la truite fario, espèce cible sur la plupart des cours d'eau de l'étude.

**Tableau 1 : Tableau 2 : Impact de la température de l'eau sur la truite fario (Source : Fédération de pêche 69, Elliot, 1981, Baran, 2005, Elliot et Hurley, 1998)**

Température de l'eau °C	0	1	4	12	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Stade juvénile et adulte. Durée courte (quelques heures)	Seuil léthal	Métabolisme réduit	Préferendum thermique				Stress physiologique				Seuil léthal		
Stade juvénile et adulte. Longue durée (moyenne journalière)	Seuil léthal	Danger pour les juvéniles	Préferendum thermique			Danger pour les juvéniles	Seuil critique				Seuil léthal		
Stade embryo-larvaire	Seuil léthal	Préferendum thermique			Seuil léthal								

Ainsi, il conviendra de s'assurer lors de l'estimation des débits biologiques, que ceux-ci soient compatibles avec les besoins thermiques de la truite fario. **Cela signifie que dans le cas d'un débit biologique qui ne permettrait pas de garantir une température inférieure à 19°C (seuil de stress physiologique pour les adultes, seuil critique chez les juvéniles), ce débit pourrait être revu à la hausse afin de limiter la température de l'eau.**

Les sondes de niveau d'eau utilisées dans le suivi permettent également d'enregistrer la température de l'eau. **Il sera ainsi possible de constater l'évolution de la température en fonction des débits et voir si le débits objectifs proposés permet de remplir les conditions de température précédemment évoquées.**

L'objectif est d'intégrer les différents compartiments, aspects. La méthode EstimHab prend bien en compte les paramètres d'habitats pour chaque tronçon de cours d'eau où la méthode est développée.